

REFONTE PEDAGOGIQUE ET RECHERCHE EN EDUCATION



Farid BENRAMDANE,

Conseiller, Ministère l'éducation nationale

Trois leviers structurants, ont été identifiés et entérinés par la communauté éducative, lors de la conférence nationale sur l'évaluation à mi-parcours de la réforme de l'Ecole, qui s'est déroulée au Lycée des mathématiques en juillet 2014, à savoir :

- a . La refonte pédagogique ;
- b . La professionnalisation des personnels par la formation;
- c . La gouvernance.

Aussi, la réforme de l'école, aux yeux des pouvoirs publics, avait besoin de haltes scientifiques, pédagogiques, de moments d'évaluation / régulation de son système et de ses sous-systèmes, articulée à partir de référents établis : rapport CNRSE (2000), mesures du gouvernement (2003), loi d'orientation (2008). La concertation nationale en direction de la communauté éducative, des partenaires sociaux et institutionnels (2013) sur le cycle obligatoire renferme des éléments d'appréciation dont il faut saisir le sens à l'effet de formaliser le saut qualitatif souhaité. Quatre domaines ont été discutés: Programmes du cycle obligatoire, Formation des formateurs, Conditions de scolarisation et égalité des chances de réussite, Modernisation de la gestion pédagogique et administrative.

Ceci pour dire que les trois leviers ont pour ambition d'augmenter la **capacité d'anticipation**

du Ministère chargé de l'organisation du système éducatif en Algérie, de **formaliser des réponses** à la fois quantitatives et qualitatives aux nouvelles demandes sociales en matière d'aspiration à une formation de qualité et de qualification scientifique, technique et culturelle beaucoup plus poussée de la population scolarisée. Le cadre logique, de référence théorique et méthodologique repose à son tour sur un type de priorités et trois concepts-clés, dont les objectifs sont : les études de proximité (démarche empirique) et le partage de concepts opératoire : l'équité, la qualité et la régulation. Il va de soi pour celui qui est un fin observateur de la scène éducative algérienne que les modes de gestion dominants, pédagogique et administratifs, sont de répondre ni aux enjeux sociétaux, ni aux standards internationaux en matière d'évaluation des résultats scolaires. Aussi, dans le cadre de la refonte pédagogique et des opérations de recherche qui peuvent la soutenir ou l'éclairer, les stratégies de mise en œuvre des politiques de recherche seraient adossées à deux articulations : un appui sur des processus d'évaluation diagnostique et un soutien à des mesures prioritaires identifiées. L'expérience a montré la prééminence de présentation de travaux et résultats à caractère quantitatif, par la juxtaposition d'indicateurs, le plus souvent quantitatifs, quand bien même ils restent nécessaires à toute démarche analytique. Décrire n'est pas suffisant en soi, donner du sens à partir d'indices recueillis et de cadres référentiels précis est indispensable.

Si la question de l'équité nous interpelle en premier lieu, c'est qu'elle affecte « plusieurs composantes du système éducatif:

- l'accès et l'accessibilité; la distribution équitable des ressources de qualité, la distribution équitable des performances; l'équité du curriculum (mêmes compétences et connaissances socles, mais aussi compétences, connaissances et méthodes adaptées à des besoins spécifiques. »¹
- la déscolarisation, touchant en particulier la tranche d'âge 6-15 ans ;
- le taux d'échec et de déperdition, touchant en priorité les garçons dans le cycle moyen de l'enseignement obligatoire;
- la faiblesse du rendement du système éducatif en raison des déperditions élevées et des redoublements excessifs en 1^{ère} année moyenne et 1^{ère} année secondaire ;
- **les disparités inter et intra-wilaya** en termes de ratio de scolarisation et d'évaluation certificative, notamment aux examens du BEM et du BAC.
- **la faiblesse des résultats au BAC**, avec une moyenne de 45% de réussite sur les deux dernières années, en deçà des objectifs fixés par la Loi d'Orientation sur l'éducation nationale 04-08, du 23 janvier 2008, avec un taux de 75 % de réussite fixé pour 2015.

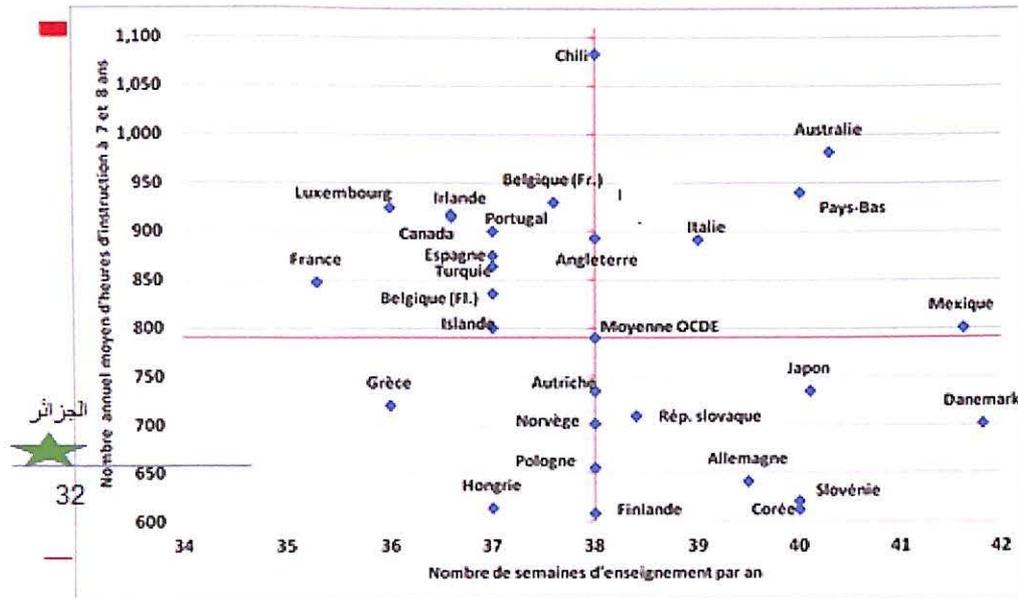
D'autres facteurs exogènes et endogènes accentuent la nature des dysfonctionnements susmentionnés : la surcharge des classes et le recours au système de la double vacation, le déficit en qualification professionnelle des enseignants, l'inadaptation des modes de gouvernance, le retard dans l'usage des TIC. Sur un plan pédagogique, nous relèverons la non-prééminence de l'option d'orientation scientifique et surtout technologique dans les systèmes de représentation des parents et des élèves, la persistance dans les démarches pédagogiques de

méthodes d'enseignement privilégiant encore la simple transmission de connaissances à mémoriser et restituer.

Des dérives sont relevées telles que la désorganisation du temps scolaire induite par les grèves successives et l'allègement aléatoire des programmes scolaires auxquelles il faudrait adosser la pratique de la « Zataba », conduisant la suppression de concepts, savoirs structurants de certaines disciplines scolaires, dans le cycle secondaire : physique, mathématiques, philosophie (les ondes, les probabilités, les intégrales, Ibn Rochd, le Soufisme...), indispensables pour l'enseignement supérieur.

Pour ce faire, les trois piliers de la réforme du système éducatif ont pour objectifs d'opérationnaliser l'équité scolaire, pilier de la politique éducative nationale, par des dispositifs reposant sur un mode de gestion et de financement, de planification et d'administration centré sur une obligation de résultats, adossés progressivement à des standards internationaux, en matière d'évaluation et d'examen nationaux. Un certain nombre de démarches correctives et amélioratives ne seront saisies et légitimées que par référence à des entreprises de comparaison internationale (PISA, TIMMS). Le passage d'un investissement depuis une trentaine d'années sur le quantitatif doit trouver son prolongement naturel dans un redéploiement qualitatif du système d'éducation et de formation. Un mode de gouvernance, des plans de redéploiement sont à imaginer, partant de l'existant, et à terme, plus proche des techniques de mesure de la productivité, la valeur des programmes, les coûts et les résultats des apprentissages, des enjeux à caractère sociétal que des considérations administratives, voire bureaucratiques. La représentation graphique ci-dessous montre l'importance comparative régionale et internationale des écarts en matière d'organisation du temps scolaire entre l'Algérie et d'autres pays, assez représentatifs des univers éducatifs dans le monde. Les experts de la Commission nationale des programmes ont soulevé la question du déficit horaire en matière de réalisation des programmes algériens à la lumière du temps scolaire réel imparti aux enseignements et cela, en raison de facteurs exogènes liés la gestion des établissements, des

متوسط العدد السنوي لأسابيع التعليم لأطفال 7 و 8 سنوات Nombre annuel moyen de semaines d'enseignement à 7 et 8 ans



examens nationaux et de la redondance excessive des grèves des enseignants, surtout dans le cycle secondaire général et technologique.

La conférence nationale de juillet 2014 a fait ressortir des observations issues des consultations nationales sur les interactions entre les programmes scolaires actuels, leur conception, leur application et leur évaluation. Dans la perspective de la mise en place des programmes de deuxième génération, les concepts nouveaux apparus dans les différents documents officiels (programmes et documents d'accompagnement) sont appelés à être explicités à l'effet de les mettre en rapport avec des pratiques de classe et reconstituer, par conséquent, le système conceptuel qui les supporte.

L'approche intégrale que l'on se propose de défendre, à partir de l'expérience de ces dix dernières années, est dans l'obligation de se déployer dans trois séries de niveaux : le niveau conceptuel, le niveau opérationnel et le niveau fonctionnel et les traitements des problématiques pédagogiques dans un pays aussi vaste et centralisé que l'Algérie appelle à des modalités d'analyse dont il faut identifier les niveaux de lecture : macro, méso ou micro. Il reste, à l'évidence, des variables à mettre en synergie avec les

modalités de réflexion sur les stratégies d'innovation préconisées, des variables d'impact, de processus et de contexte (Depover).

Si la refonte pédagogique, un des trois leviers (avec la gouvernance et la professionnalisation des personnels), continuera à faire l'objet des débats dans les structures, ainsi que dans les sphères de la vie publique et privée, c'est parce qu'elle vise en priorité les pratiques de classes et gestion des établissements scolaires. L'amélioration du rendement scolaire passe par l'installation de nouveaux comportements pédagogiques, appelant à des changements non seulement dans les contenus disciplinaires, mais aussi dans leur conception, leur organisation, leur application et leur évaluation. La refonte pédagogique part du terrain et de ce qui se passe réellement dans les classes. C'est une opération délicate et qui nécessite des dispositions particulières : mécanismes d'accompagnement en matière d'application et d'évaluation à des niveaux micro (dans les classes), les convergences, dont le destinataire unique reste l'élève. La formation des enseignants : considérée par le gouvernement comme étant la priorité des priorités et une parfaite adéquation pédagogique entre les manuels et les programmes.



Les supports pédagogiques, tels que les manuels scolaires, seront revus à la lumière de deux orientations : la mise en place de manuels uniques pour le premier palier du primaire (1ère et 2ème année), coïncidant avec le lancement de l'application des programmes de deuxième génération, obéit à cette volonté de centrer notre efforts sur les apprentissages structurants de l'élève et non sur cette tendance et dérive encyclopédiste, malheureusement dominante, vérifiées dans le « parcoeurisme » de nos enfants. La dynamique curriculaire : d'autres démarches d'apprentissage seront, par conséquent, mises en œuvre dans les nouveaux programmes. **C'est pourquoi, le cycle primaire est une priorité pédagogique nationale : il doit veiller à l'installation des fondamentaux (en mathématiques et en langues : langue arabe et langue française).**

Des questionnements continuent à alimenter notre réflexion sur la refonte pédagogique telle que le statut des savoirs dans notre société, les types de compétences à installer. La qualité et l'équité des réponses adaptées sont en mesure de recentrer l'école algérienne sur son environnement réel en postulant une plus forte contextualisation des apprentissages. Un recadrage stratégique sur la dimension nationale dans le système éducatif est indispensable ; cette portée axiologique de la finalité consiste à la mise en conformité des contenus d'enseignement par rapport à la loi d'orientation : « **l'Algèrianité** » : «

Au plan éducatif, il s'agit de faire prendre conscience de l'appartenance à une identité collective, commune et unique consacrée officiellement par la nationalité algérienne ».

La présente réflexion se veut un éclairage sur les leviers de la politique éducative. Des axes de recherche lui donneront toute la lisibilité nécessaire et ce, à la lumière des travaux des projets PNR. Nous citerons les programmes scolaires, la formation et la professionnalisation des personnels, les supports pédagogiques et aides didactiques, l'organisation scolaire, les relations école /environnement, les activités sportives et culturelles, l'évaluation et l'orientation scolaire, les systèmes d'examen nationaux, les rythmes scolaires, l'échec et la déperdition scolaires, l'enseignement spécialisé, l'éducation nationale et les tendances mondiales, le management et la gouvernance, l'éducation et l'éthique, la santé scolaire, l'éducation et les zones en difficultés scolaires, les TICE, la formation initiale, la formation continue, didactique des disciplines, les langages fondamentaux (la langue arabe, les mathématiques), les langues étrangères...

Note

J. M. De Ketele, Repères sur les systèmes éducatifs, in « Le financement de l'éducation ». Revue internationale de l'éducation. N°65, avril 2014